

Le 3 février 2015

Diffusion :

Programme de levés sismiques dans la zone extracôtière de l'est de Terre-Neuve de WesternGeco Canada, début de l'évaluation environnementale 2015-2024

Le 22 janvier 2015, WesternGeco Canada (WesternGeco) a soumis à Canada – Terre- Neuve- et- Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description de projet pour un programme sismique non exclusif. C-TNLOHE a déterminé que le projet nécessitera une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* et de l'alinéa 134(1)a) de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, ci-après appelées *Lois de mise en œuvre des Accords*.

La description du projet ci-jointe décrit les activités proposées pour le programme. Un levé sismique est proposé pour 2015, les levés suivants étant proposés pour les années suivantes jusqu'en 2024.

C-TNLOHE a déterminé que votre agence dispose d'experts en environnement ou en pêche qui sont nécessaires à la réalisation de cette évaluation.

La présente lettre vise, conformément aux *Lois de mise en œuvre des Accords*, à : déterminer les ministères ou les organismes qui pourraient avoir une expertise; établir un calendrier pour effectuer la détermination; et obtenir des commentaires sur l'ébauche du document d'orientation ci-joint.

Moment de l'évaluation

C-TNLOHE demande que la détermination soit effectuée le plus rapidement possible et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise	Réponse d'ici le 17 février 2015
Examen de l'ébauche de l'EE	Réponse environ 6 semaines après la réception du document.
Examen de l'EE ou de l'addenda révisés, si nécessaire	Réponse environ 3 semaines après la réception du document.
Préparation de la détermination de l'EE	3 semaines pour l'achèvement (peut commencer pendant l'examen de l'EE ou de l'addenda final); comprend l'examen de toutes les ébauches.

Conformément aux *Lois de mise en œuvre des Accords*, C-TNLOHE vous demande d'examiner les informations ci-jointes et d'informer C-TNLOHE de votre décision d'ici le **17 février 2015**. Si vous déterminez que vous êtes en possession de renseignements ou de connaissances spécialisées ou d'expert, veuillez informer C-TNLOHE de la nature de ces renseignements ou connaissances et de la personne à contacter pour obtenir de l'aide d'ici le **17 février 2015**.

En l'absence de réponse de votre part à la date indiquée ci-dessus, C-TNLOHE considérera que votre ministère ou organisme n'est pas en possession de renseignements ou de connaissances spécialisées ou d'expert.

Espèces en péril — Paragraphe 79(1) Notification du ministre compétent

Conformément au paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*, l'e C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces de l'annexe 1 suivantes sont susceptibles de se trouver dans la zone du projet relevant de la compétence de C-TNLOHE. Une détermination de la probabilité d'effets négatifs sur ces espèces sera entreprise au cours du processus de détermination.

- Espèces en voie de disparition : Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*)
Baleine franche de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)
Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)
Requin blanc (*Carcharodon carcharias*)

- Espèces menacées : Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)
Loup tacheté (*Anarhichas minor*)

- Espèces préoccupantes : Loup atlantique (*Anarhichas lupus*)
Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)
Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur le document ci-joint ou si vous souhaitez discuter de ce qui précède, vous pouvez me joindre par téléphone au 709 778-1431 ou par courriel à l'adresse <dhicks@cnlopb.ca>.

Meilleures salutations,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

Pièces jointes

c. c. D. Burley
E. Young

DIFFUSION :

Organismes fédéraux	
M. Darrin Sooley Ministère des Pêches et des Océans C. P. 5667 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 5X1	M. Jerry Pulchan Environnement Canada Bureau de district de Terre-Neuve-et-Labrador 6, rue Bruce, Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador) A1N 4T3
M. Randy Decker Transports Canada C. P. 1300 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 5X1	M ^{me} Allison Denning Santé Canada Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs Bureau 1625, 1505, rue Barrington Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3Y6
M ^{me} Carol Lee Giffin Défense nationale C. P. 99000 Stn. Forces Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5	
Organismes provinciaux	
M. Bas Cleary Ministère de l'Environnement et de la Conservation C. P. 8700 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 4J6	M. Tom Dooley Ministère des Pêches et de l'Aquaculture C. P. 8700 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 4J6
M. Fred Allen Ministère des Ressources naturelles C. P. 8700 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 4J6	